

LE CHAT SAUVAGE (*Felis sylvestris*, Schreber 1777)

EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Lustrat P. (1997) Le Chat sauvage en forêt de Fontainebleau.
La Voix de la forêt, 1997/2 :24-25.

Le chat sauvage en France

L'aire de répartition du chat sauvage (*Felis sylvestris*, Schreber 1777) couvrait à l'origine toute l'Europe, mais la déforestation progressive, a morcelé son aire de répartition.

En France, la présence du chat sauvage est désormais limitée essentiellement au quart nord-est du pays (Riols, 1984), mais on le trouve aussi dans les Pyrénées et dans certains départements du Centre.

Le chat sauvage est un habitant des forêts de feuillus et des forêts mixtes, mais il fréquente volontiers les zones humides.

En hiver, il s'abrite fréquemment dans des terriers abandonnés de renards ou de blaireaux.

Le chat sauvage chasse essentiellement au sol, comme le prouve l'omniprésence de campagnols et de mulots dans son régime alimentaire. Il chasse à l'affût ou à l'approche, la vue et l'ouïe lui servant plus que l'odorat.

Toutes les études scientifiques montrent que le régime alimentaire du chat sauvage est constitué essentiellement de rongeurs (Stahl et Léger, 1992). C'est pour cette raison qu'il est intégralement protégé par la loi du 10 juillet 1976, (arrêté du 17 avril).

Comment identifier un chat sauvage

De nombreux chats domestiques ressemblent superficiellement au chat sauvage. La présence d'un pelage de couleur uni sur les flancs, sans rayure (ou avec des rayures peu marquées) constitue une présomption de détermination de chat sauvage.

Chez le chat sauvage, quatre ou cinq rayures noires commencent sur la tête et descendent sur le cou, deux autres bandes noires partent des yeux et parcourent les joues ; cependant, certains chats domestiqués possèdent les mêmes rayures.

Les critères fiables pour identifier un véritable chat sauvage sont les suivants :

- une ligne dorsale noire s'arrêtant à la base de la queue,
- une queue épaisse sur toute sa longueur, marquée par des anneaux noirs fermés, terminée par un manchon noir.

Le chat sauvage est un peu plus grand que le chat domestique et cette différence est accentuée par le pelage très fourni du premier.

La méthode la plus sûre, sur un animal mort, consiste à diviser la longueur totale du crâne par la capacité de la boîte crânienne, ce qui donne un indice crânien. Si celui-ci est

inférieur à 2,75 il s'agit d'un chat sauvage (Schauenberg, 1971), s'il est supérieur, c'est un chat domestique ou « haret ».

Le chat sauvage en forêt de Fontainebleau

1) Une ancienne donnée :

Une ancienne mention fait état de la présence d'un chat sauvage dans la forêt de Fontainebleau, au rocher Besnard en 1912 par Mr Dagnac-Rivière (Royer, 1926), cependant, les critères d'identification du véritable chat sauvage n'ayant pas été notés, cette observation ne peut être validée, la confusion avec un chat « haret » qui est un chat domestique retourné vivre dans la nature, (donc une espèce différente) étant toujours possible.

2) Méthode d'étude :

Depuis 1980, nous prospectons la nuit la Seine et Marne, avec un véhicule en éclairant la forêt à l'aide d'un puissant phare, afin d'observer la faune sauvage, et en particulier de rechercher la présence du chat sauvage.

En effet, le chat sauvage est essentiellement nocturne, bien qu'on puisse l'observer au crépuscule ou au lever du jour dans les sites tranquilles.

Ces recherches spécifiques nécessitent une autorisation spéciale afin d'éviter des dérangements intempestifs de la faune sauvage.

Depuis 1987, nous orientons nos recherches sur la forêt de Fontainebleau, et nous effectuons en moyenne 100 heures de prospection par an.

La recherche du chat sauvage au phare se fait en prospectant les sites favorables : lisières et prairies où il chasse le plus souvent à l'affût, mais aussi tous les autres milieux en forêt.

En général, le chat sauvage n'est pas effrayé par le phare, s'approchant même souvent si on imite un petit rongeur, ce qui permet d'observer les critères permettant de l'identifier.

Cependant, certains individus ne peuvent être déterminés de façon formelle, à cause de la distance, ou à cause d'un trop court temps d'observation.

3) Résultats de nos recherches :

En mai 1988, j'ai observé de nuit, en compagnie d'un collègue naturaliste, F. Mougeot, un chat sauvage près de Nemours, en lisière sud de la forêt. Il s'agissait de la première observation certifiée de chat sauvage en Ile de France (Lustrat, 1989).

En forêt de Fontainebleau même, le résultat de mes recherches est maigre : 1 seule observation, le 4 octobre 1990, vers 5h du matin d'un individu subadulte chassant à l'affût, dans la Boissière.

Par contre, 1 femelle a été trouvée écrasée sur la nationale 6 par un collègue naturaliste, V. Vignon, non loin de Bourron-Marlotte, en avril 1989.

D'autre part, au mois d'août 1989, 1 jeune chat a été photographié dans la plaine de Chanfroy. L'auteur de ces photos, L. Spanneut m'a adressé les clichés pour identification ; les critères de détermination notés sur les photos sont ceux du chat sauvage, cependant, il serait nécessaire d'examiner un individu adulte pour confirmer cette donnée.

Les observations de chat sauvage en forêt de Fontainebleau sont groupées autour des années 1988-1990, et il est probable que ces données reflètent une dispersion de jeunes chats sauvages à la recherche de territoires (Lustrat & Vignon, 1991). Le tissu routier extrêmement

dense de notre région doit freiner considérablement cette progression, et même peut-être l'empêcher totalement.

En effet, depuis 1990, aucune observation de ce carnivore n'a pu être faite, malgré nos recherches régulières.

Besoin de recherche

Afin de mieux connaître la distribution géographique de cet animal dans notre région, je suis intéressé par toute observation de chat sauvage que des observateurs pourraient avoir l'amabilité de me transmettre.

Il est nécessaire de continuer à étudier une éventuelle colonisation de ce carnivore dans notre région, d'autant plus que la fermeture de certaines routes forestières par l'Office National des Forêts crée de vastes superficies sans route, favorables donc au maintien de la faune sauvage, trop souvent victime des véhicules.

Rappelons en dernier lieu que le chat sauvage n'attaque pas l'homme, et ne cause pas « d'importants dégâts dans les fermes et la faune des forêts », comme on pouvait souvent le lire dans les revues de chasse il y a quelques années, ou plus récemment dans un hebdomadaire local, sous la plume d'un journaliste mal documenté (Raymond, 1993).

Remerciements :

Je tiens en premier lieu à remercier les collègues naturalistes m'ayant accompagnés lors de ces quêtes nocturnes, en particulier François Mougeot et Christian Desmier.

Mes remerciements vont aussi à la Direction Départementale de l'Agriculture de Seine et Marne qui m'accorde une autorisation annuelle de recherches nocturnes à l'aide d'une source lumineuse, ainsi que l'Office National des Forêts de Fontainebleau qui m'autorise à effectuer mes recherches en forêt domaniale de Fontainebleau.

Références bibliographiques :

LUSTRAT P. (1989) Premières données concernant la présence du chat sauvage *Felis silvestris* en Ile de France. La pipistrelle. Tome 2 n° 1 : 25-27.

LUSTRAT P. & VIGNON V. (1991) Nouvelles données concernant la répartition du Chat sauvage *Felis silvestris* (Schreber, 1777) en limite ouest de son aire de répartition. Bulletin mensuel O.N.C. n° 160 : 33-34.

RAYMOND D. (1993) Le retour du chat sauvage. La République de Seine et Marne du 17 mai : 9.

RIOLS C. (1984) Le chat sauvage (p. 134-135) *in* « Atlas des mammifères sauvages de France » Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères. Paris. 229 p.

ROYER M. (1926) Présentation d'un chat sauvage. Bulletin A.N.V.L. n° 1.

SCHAUENBERG P. (1971) L'indice crânien des Félidés (note préliminaire) Revue Suisse de Zoologie, 78 : 317-320.

STAHL P. & LEGER F. (1992) Le chat sauvage d'Europe. Encyclopédie des carnivores de France. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères. 50 p.